



MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

Autorisation de versement d'indemnité Sur le compte du représentant légal (1)

Je soussigné(e),,
autorise la Mairie de Précigné à verser la totalité de mes indemnités liées aux missions que
j'ai effectuées dans le cadre du dispositif « argent de poche », sur le compte bancaire de mon
représentant légal, M

Fait à Le

Signature du jeune,
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du représentant légal,
Précédée de la mention « lu et approuvé »

(1) A remplir uniquement dans le cas où le jeune ne serait pas titulaire d'un compte bancaire ou postal ou d'un livret.